



iStock-@PetarChernaev

# La Fédération & nos services

Etienne BODIN – Délégué Général  
ebodin@fnmj.com – 06 82 04 20 98

Valène SUISSA – Chargée des Affaires Sociales  
vsuissa@fnmj.com – 06 19 01 32 67

Lauriane LE BRAZIDEC – Chargée de communication et relations adhérents  
llebrazidec@fnmj.com – 06 37 85 57 38



## La Fédération vous **informe** et vous **conseille**

---

- ✓ Une **aide technique** de nos Experts Jardin et Protection des Plantes, pour vous conseiller et vous accompagner dans les changements de lois et de réglementations.
- ✓ Une **hotline juridique** tenue par une juriste experte en droit social pour répondre à vos questions sociales, et un partenariat avec un avocat en droit des affaires pour vous conseiller en droit des sociétés, droit des affaires, droit de l'urbanisme commercial...
- ✓ Une **newsletter** pour vous tenir informé des dernières actualités, des événements, des statistiques du marché mais aussi des notes juridiques et techniques.
- ✓ **Deux veilles environnementales** sur la réglementation des produits de jardin et phytosanitaire, ainsi que des conseils pour identifier les différentes maladies des végétaux et comment les traiter.
- ✓ **Un accès privilégié à des formations** sur une plateforme en ligne (Renouvellement du Certiphyto, Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap...).
- ✓ **Un panel de statistiques**, pour se mesurer au marché national et régional.

## La Fédération vous **représente**

---



- ✓ **Animation de la Commission Paritaire Nationale de la branche des jardineries et graineteries** : gestion de la Convention Collective et signatures des accords entre représentants salariés et représentants employeurs.
- ✓ **Défense de vos intérêts** lors de la mise en place de nouvelles lois et réglementations, notamment par des actions d'influence auprès des pouvoirs publics et la représentation du secteur auprès des interprofessions et des organismes professionnels.
- ✓ **Coordination de groupes de travail** (végétal, animal, développement durable, communication et santé et sécurité au travail), pour suivre la réglementation et s'y adapter, échanger sur les problématiques communes et partager les bonnes pratiques.



## La Fédération **Valorise** notre secteur

---

- ✓ **L'attractivité des métiers** de la jardinerie et de l'animalerie à travers un site Internet de l'Observatoire des métiers, des participations à des salons emplois et étudiants, un magazine en partenariat avec l'ONISEP, l'organisation de la Semaine du Jardinage pour les Ecoles...
- ✓ Une **présence digitale** (réseaux sociaux et site Internet), avec une mise en avant des actualités du secteur, des tendances et des conseils, mais aussi de votre entreprise, en étant présent dans l'annuaire en ligne des adhérents qui permet votre géolocalisation.
- ✓ **L'organisation de conférences et rédactions de communiqués de presse** pour la promotion des avancées du secteur à la presse professionnelle jardin et commerce.

